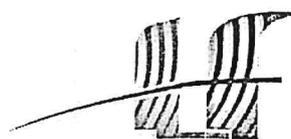




RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Lycée La Fayette**  
Champagne-sur-Seine • Fontainerou

**D O S S I E R**

**R E I N S C R I P T I O N**

**Année scolaire 2025/2026**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET  
SERA REFUSE**

[www.lyceelafayette.fr](http://www.lyceelafayette.fr)

Site de Champagne-sur-Seine  
Place des Célestins - 77430 Champagne-sur-Seine  
tél : 01.64.69.54.10

Site de Fontaineroux  
847, route de Fontaineroux - 77850 Héricy  
tél : 01.60.39.50.00

Lycée des Métiers de l'Industrie du Futur

## **SITE DE FONTAINEROUX :**

### **DIPLOME NATIONAL DU BREVET PROFESSIONNEL [DNB PRO]**

- 3<sup>ème</sup> Prepa-Métiers

### **SECONDE PROFESSIONNELLE / Famille des métiers**

- Métiers des Transitions Numérique et Energétique [MTNE]
- Métiers de la Réalisation d'Ensembles Mécaniques et Industriels [REMI]

### **BACCALAUREAT PROFESSIONNEL [1<sup>ère</sup> - TER]**

- Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique [CIEL]
- Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques [TRPM]  
Option Réalisation et Suivi de Production [RSP]  
Option Réalisation et Maintenance des Outillages (RMO)

### **POST-BAC – BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR [BTS]**

- Conception des Procédus de Réalisation de Produits :  
Option A : Production unitaire Option B : Production serielle

## **SITE DE CHAMPAGNE :**

### **VOIE PROFESSIONNELLE**

- CAP Electricien [ELEC]
- CAP Equipier Polyvalent de Commerce [EPC]
- Métiers de la Beauté et du Bien Etre [MBBE]
- Métiers de la Relation Client [MRC]

### **BACCALAUREAT PROFESSIONNEL [1<sup>ERE</sup> - TERM]**

- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements connectés [MELEC]
- Esthétique, Cosmétique, Parfumerie [ECP]
- Coiffure [COIF]
- Métiers du Commerce et de la Vente [MCV]  
Option A : Animation et gestion de l'espace commercial  
Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

### **VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**

- SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE [2GT]
- BACCALAUREAT GENERAL [1<sup>ERE</sup> - TERM]
- Spécialités : NSI – SI – MATHS – SVT – PHYSIQUE CHIMIE
- BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE [1<sup>ERE</sup> - TERM STI2D]  
Systèmes d'information et Numérique [SIN]  
Innovation Technologique et Eco Conception [ITEC]  
Energie Environnement [EE]

### **POST-BAC**

- BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR [BTS]  
ElectroTechnique [ET]  
Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique [CIEL]  
Option A : Informatique et Réseaux [IR]  
Option B : Electronique et Réseaux [ER]
- CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES [CPGE]  
Physique Techno et Sciences de l'Ingénieur [PTSI]  
Physique Technologie [PT\*]  
Adaptation Technicien Supérieur [ATS]  
FCIL Perruquier cheveux synthétiques « perruques en scène »

## REINSCRIPTIONS 2025/2026

Tous les dossiers sont à déposer sur le SITE DE CHAMPAGNE  
AUX JOURS ET HORAIRES SUR LE PLANNING

- ➔ ATTESTATION ASSURANCE sera à fournir à la rentrée
- ➔ REGIME DES ELEVES : voir fiche et pièces à joindre au POLE INTENDANCE
- ➔ INSCRIPTION INTERNAT : selon les places disponibles et priorité à l'éloignement du domicile, une confirmation sera envoyée en juillet. (internes en 2024/2025 non concernés)
- ➔ FICHE MEDICALE A REMETTRE au POLE INFIRMERIE

### Les fiches à remplir

- Fiche autorisation de sortie
- Fiche intendance
- Fiche médicale d'urgence
- Fiche médicale confidentielle (si nécessaire)

### Les documents à fournir

- Fiche élève en votre possession distribuée par la vie scolaire : à corriger EN ROUGE
- 4 photos récentes (avec nom et prénom au dos) pour les documents administratifs et d'intendance
- Attestation de recensement (pour les élèves de plus de 16 ans) si non fournie en 2024/2025
- Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation de l'image d'une personne mineure

### Si nécessaire en cas de changement de situation depuis 2024/2025

- 1 photocopie du jugement de divorce indiquant la personne responsable de l'élève
- 1 procuration officielle indiquant la personne chez qui réside l'élève au cas où celui-ci n'habiterait pas chez ses parents

### Facultatif :

Bulletin d'adhésion à l'association lycéenne « Maison des lycéens » (MDL)

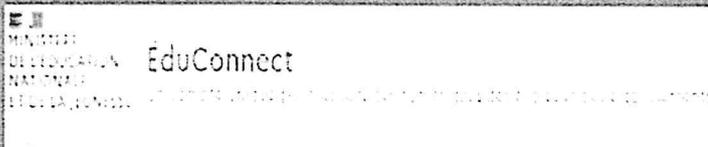
## Demande de bourse de lycée 2025/2026

La procédure de demande de bourse LA PLUS SIMPLE est de valider :  
« **consentir à l'étude automatique de mon droit à bourse** » sur **EduConnect** :

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

**JE CONSENS À L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE MON DROIT À BOURSE**

lors de l'inscription de mon enfant au lycée, sur **EduConnect**.



### **AVANTAGES**

⇒ **JE N'AI PLUS AUCUNE FORMALITÉ À REMPLIR  
DURANT TOUTE LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT  
DANS LE 2<sup>ND</sup> DEGRÉ.**

⇒ **LES INFORMATIONS TRANSMISES SONT  
CONSERVEES ET PERMETTENT LE REEXAMEN ANNUEL  
AUTOMATIQUE DE MA SITUATION.**

Les élèves ayant déjà consenti, sur Educonnect, au droit à la bourse en 2024/2025 n'ont aucune démarche à faire

Non : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Résidence :  Chez ses parents       Garde alternée       Chez légal 1       Chez légal 2

## Autorisation de sortie

### Régime Autorisé « A »

*Lycéen* : J'autorise mon enfant à sortir selon les heures de l'emploi du temps, pendant les heures libres (prévues ou non), pendant la pause méridienne et durant les récréations (matin et après-midi). Les familles sont informées que lors de ces sorties autorisées, la responsabilité de l'établissement est entièrement dérogée.

*Elève de 3<sup>ème</sup>* : J'autorise mon enfant à sortir après son dernier cours, y compris s'il termine ponctuellement plus tôt que prévu par son emploi du temps habituel. Les élèves de 3<sup>ème</sup> sont, en vertu du règlement intérieur, interdits de sortie durant la journée (heures libres, récréations et pause méridienne).

### Régime Non autorisé « NA »

Je n'autorise mon enfant à sortir de l'établissement qu'à la fin de son emploi du temps.

## INFORMATIONS

Les élèves majeurs sont considérés comme étant du régime « A » de fait.

Aucune autorisation de sortie ponctuelle ne sera accordée sur simple appel téléphonique : un écrit signé envoyé par mail est possible (la vie scolaire vérifiera l'authenticité par un appel téléphonique).

## Régime d'autorisation de sortie d'internat

Aucune autorisation de sortie le mercredi après midi

Autorisé à sortir le mercredi après midi (après le repas et jusqu'à 17h30)

Autorisé à sortir le mercredi (dernière heure de cours) jusqu'au jeudi (première heure de cours)

Date :

Signature du responsable légal 1	Signature du responsable légal 2	Signature de l'élève

# FICHE INSCRIPTION INTENDANCE

2025-2026

Nom du représentant légal : ..... Email : .....

Nom et Prénom de l'élève : ..... Classe : .....

## EXTERNE

RIB OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES (Les boursiers doivent le fournir au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)

## DEMI-PENSIONNAIRE

### 1- Ancien élève

- 1 chèque de 40 € par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée La Fayette), en espèces ou sur l'application TurboSelf
- 1 chèque de 5 € si besoin d'une nouvelle carte de cantine
- RIB OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES (Les boursiers doivent le fournir au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)
- Attestation de paiement de la CAF avec le nom des enfants et le quotient familial du mois précédent OU Attestation de restauration scolaire 2025/2026 de la CAF ou à télécharger sur le site (procédure jointe)

### 2- Nouvel élève

- 1 photo
- 1 chèque de 40 € par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée La Fayette) ou en espèces
- 1 chèque de 2.50 € pour la carte de cantine
- RIB OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES (Les boursiers doivent le fournir au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)
- Attestation de paiement de la CAF avec le nom des enfants et le quotient familial du mois précédent OU Attestation de restauration scolaire 2025/2026 de la CAF ou à télécharger sur le site (procédure jointe)

## INTERNE

- RIB OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES (Les boursiers doivent le fournir au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)
- Attestation de paiement de la CAF avec le nom des enfants et le quotient familial du mois précédent OU attestation de restauration scolaire 2025/2026 de la CAF ou à télécharger sur le site (procédure jointe)
- Photocopie de la pièce d'identité des deux parents (Recto/Verso)
- Justificatif de domicile
- Nom et adresse des employeurs

Le paiement de l'internat s'effectuera à réception de la facture en cours de trimestre soit par chèque(s), soit en espèces, soit par virement bancaire ou via l'application TurboSelf

Fait à ....., le ..../..../....

Signature du représentant légal  
(Obligatoire)

# Restauration scolaire 2025-2026

## Bénéficiaire de la tarification au Quotient Familial pour tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France.

(Rappel des tarifs 2025-2026 en dernière page)

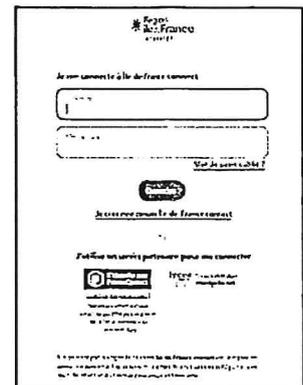
### Pour les familles allocataires CAF

2 possibilités :

- Editer une attestation Région QF CAF à partir du site de la Région
- Editer son attestation de paiement CAF à partir du site de la CAF

#### → EDITER UNE ATTESTATION REGION QF CAF SUR LE SITE DE LA REGION

1. Rendez-vous sur [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) pour consulter les tarifs et accéder à la calculette ou directement sur : [www.calculette-qf.iledefrance.fr](http://www.calculette-qf.iledefrance.fr), pour toute question, composez le 0 800 075 065, appel gratuit depuis un poste fixe
2. Créer un compte avec Île-de-France connect ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : FranceConnect ou monlycee.net (ENT).
3. Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner « scolarisation publique »
4. Cliquez sur « oui je suis allocataire CAF »
5. Munissez-vous du code postal de votre domicile et de votre n° DOSSIER CAF (anciennement intitulé « n° allocataire CAF ») et rendez-vous sur la calculette du site [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) ou sur [www.calculette-qf.iledefrance.fr](http://www.calculette-qf.iledefrance.fr) pour obtenir votre attestation de quotient familial Région - CAF. Cette attestation est renseignée directement par le site de la CAF et est l'équivalent d'une attestation de paiement CAF ou figure le QF et les membres du foyer. Recevez-la par courriel ou téléchargez-la. Conservez une copie de votre attestation si une justification vous est demandée.



Si votre numéro de dossier CAF n'est pas reconnu par la calculette, retournez en arrière et cliquer sur « non je ne suis pas allocataire CAF » (voir paragraphe « non-allocataire CAF »)

#### → EDITER UNE ATTESTATION DE PAIEMENT CAF DEPUIS L'APPLI OU LE SITE DE LA CAF

Pour rappel, lorsque vous utilisez l'application « CAF mon compte » ou le site CAF.FR, le document que vous devez fournir est l'«Attestation de paiement », sur laquelle figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « Attestation de quotient familial ».

Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

1. « Mes attestations »
2. « Attestation de paiement »
3. « Pour le mois de ... » (mois en cours)
4. « Recevoir par courrier » ou « Télécharger ».

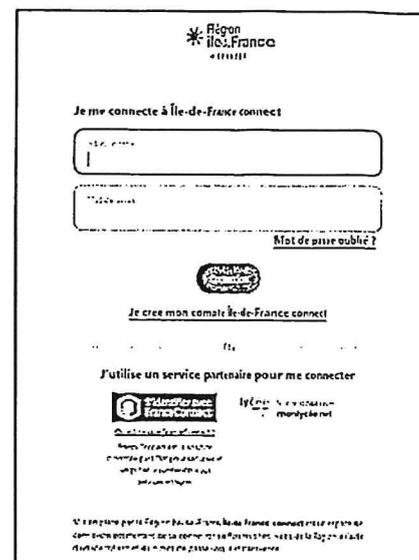
En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal à votre domicile. En téléchargeant votre attestation de paiement, vous pouvez ensuite vous l'envoyer par mail ou l'imprimer.

Pour toute question, composez le 0 800 075 065, du 15 mai au 12 juillet et du 26 août au 4 octobre 2024, 8h30 à 18h.

# Pour les familles non-allocataires CAF

- Pour vous inscrire à la restauration scolaire et bénéficier de la tarification au quotient familial, éditez une attestation Région QF à partir du site de la Région en suivant les étapes ci-dessous
- 1. Rendez-vous sur [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) pour consulter les tarifs et accéder à la calculette ou bien directement sur : [www.calculette-qf.iledefrance.fr](http://www.calculette-qf.iledefrance.fr), pour toute question, composez le **0 800 075 065**.
- 2. Créer un compte avec Île-de-France connect ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : FranceConnect ou monlycee.net (ENT).
- 3. Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner « scolarisation publique »
- 4. Cliquez sur « je ne suis pas allocataire CAF », si vous n'êtes pas allocataire CAF ou si vous êtes allocataire mais que votre n° de dossier n'était pas reconnu.
- 5. Renseigner les ressources du foyer demandées. Pour les allocataires CAF dont le n° de dossier n'était pas reconnu, nous vous invitons à suivre ce parcours et à renseigner le montant de votre dernière allocation CAF dans la case « prestation familiale » ainsi que toutes les autres ressources du foyer.

Détail des revenus	Déclar. 1
Total des salaires et assimilés	20 000
Déduction 10 % ou frais réels	- 2 000
Salaires, pensions, rentes nets	18 000
Revenu brut global	



- 6. Editer votre attestation REGION et transmettez LES PIECES OBLIGATOIRES AU SERVICE INTENDANCE DE VOTRE LYCEE, pour permettre la prise en compte de votre quotient familial :
  - ❖ Photocopie de l'intégralité de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (ou de 2 avis d'imposition si vous vivez en concubinage, ou que vous êtes dans une autre situation particulière ayant impliqué une imposition non commune)
  - ❖ Photocopie de l'intégralité du livret de famille
  - ❖ Photocopie des prestations familiales (MSA ou CAF) de moins de 3 mois à la date de la demande de l'établissement (si vous aviez coché avoir perçu des allocations familiales) que vous êtes allocataire MSA ou CAF
  - ❖ L'attestation Région téléchargée

\*\*\*\*\*

## RAPPEL DES TARIFS 2025-2026 [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables)

Tarifs des repas pour l'année scolaire 2025-2026, à payer au ticket ou au forfait :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	> 2388
TARIFS AU TICKET	0,50 €	1,80 €	2,02 €	2,23 €	2,45 €	2,66 €	2,86 €	3,43 €	4,01 €	4,58 €
TARIFS AU FORFAIT*	0,20 €	1,50 €	1,72 €	1,93 €	2,15 €	2,36 €	2,56 €	3,13 €	3,71 €	4,28 €
Prise en charge Région sur le coût moyen d'un repas (10 €)	95 a 98%	82 a 85%	80 a 83%	78 a 81%	76 a 79%	74 a 77%	72 a 75%	66 a 69%	60 a 63%	54 a 57%

(\*) Lorsque le régime d'inscription déterminé par le conseil d'administration du lycée est au forfait, les familles bénéficient d'un abattement de 0,30 € par repas.

Besoin d'aide ?



Contactez la plateforme téléphonique Équitables de lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Elève

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Sexe :       M       F

Tel. Élève : .....

Régime :       DP       Externe       Interne

## Informations relatives à la santé

Nom du médecin traitant : .....

Numéro de **Sécurité sociale** (joindre la copie de la carte vitale ou attestation) : .....

**Vaccinations** : pour les nouveaux inscrits au lycée, joindre OBLIGATOIREMENT une photocopie de la partie vaccinations du carnet de santé.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

- Votre enfant a-t-il des problèmes de santé ?       OUI       NON
- Avait-il un PAI (projet d'accueil individualisé) l'an passé ?       OUI       NON
- Bénéficie-t-il d'un suivi actuellement (psychologique, ergo ou autre) ?       OUI       NON
- Bénéficiait-il d'aménagements scolaires l'an passé ?       OUI       NON

Dans le cadre d'un PAP

Ou PPS (MDPH)joindre la notification si possible

- A-t-il déjà bénéficié d'aménagements aux examens précédemment ?       OUI       NON

**En cas d'urgence**, j'autorise à ce que mon enfant soit transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté à sa problématique. La famille est immédiatement avertie par l'établissement ou le service de secours. Un élève mineur ne pourra sortir de l'hôpital que s'il est accompagné d'un membre de sa famille.

Vu et pris connaissance le :

Nom et signature du représentant légal :

Fiche à compléter et à remettre sous enveloppe cachetée, à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière de l'éducation nationale, si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire

### Identité de l'élève

Nom :

Classe :

Prénom :

Portable élève :

### Informations médicales

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières que vous jugerez utiles à porter à la connaissance de l'établissement :

Souhaitez-vous la mise en place d'un PAI (Projet d'accueil Individualisé) pour votre enfant ?

OUI

NON

Souhaitez-vous que cette dernière information soit communiquée à l'équipe éducative ?

OUI

NON

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire un PAI, conformément à la circulaire numéro 2003-135 du 08 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Vu et pris connaissance le :

Nom et signature du représentant légal :

**Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation  
de l'image d'une personne mineure  
PHOTOS DE CLASSE 2025**

École ou établissement scolaire : \_\_\_\_\_ Lycée La Fayette  
Tél. : 01 64 69 54 10 Code postal / Commune : 77430 Champagne sur Seine  
Année scolaire : \_2025\_ / \_2026\_ Classe de : \_Toutes les classes\_

### 1- Finalités envisagées

\_\_Photos en groupe classe et individuelles des élèves pour une vente au profit de la Maison des Lycéens

### 2- Modalités de prise de vue

Date(s) d'enregistrement \_\_\_\_\_ Lundi 15 et mardi 16 septembre 2025 \_\_\_\_\_

Lieu(x) d'enregistrement : Lycée La Fayette

### 3- Modes d'exploitation envisagées

Autorisation	Support	Conservation	Étendue de la diffusion
X OUI	Logiciel de vie scolaire	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire
X OUI	Trombinoscope	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement.
X OUI	Pour un usage collectif dans sa classe	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement
X OUI	Projection collective	1 année scolaire	<b>Usage collectif dans les classes des élèves enregistrés</b>

### 4- Consentement de l'élève

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.  
 On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, mon image

Nom prénom de l'élève : .....

Signature :

### 5- Autorisation parentale

Je (Nous) soussigné(e)(s) : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresse]

Et [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresses à préciser si différentes]

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de : [Nom – Prénom de l'élève]

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

- autorise(ons) la captation de l'image de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son établissement scolaire.  
 n'autorise(ons) pas la captation de l'image de l'enfant.

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » : \_\_\_\_\_

Fait à .....

Le ..... Signature (s) :

## 6- Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante: [dpd@ac-créteil.fr](mailto:dpd@ac-créteil.fr) Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

## 7- Mentions légales

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués aux élèves et leurs responsables légaux.

*Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)*

*Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*

Le lycée La Fayette accueille au sein de l'établissement une association (loi 1901) pour promouvoir des activités périscolaires d'ordre culturel, sportif ou ludique : la Maison des lycéens (MDL).

Quelques exemples d'initiatives et d'activités développés par l'association :



### AMENAGEMENT DES LIEUX DE VIE

Billard, Tables de tennis de table,  
Ballons, Baby foot, Jeux de société,  
Télévision, etc.



### VIE DE L'ETABLISSEMENT

Participation aux événements, remise  
des diplômes, etc.  
La MDL héberge des clubs : cinéma,  
informatique, musique, etc.



### ORGANISATION DE SORTIES

Paint-ball, Laser-Game, Koézio,  
Cinéma, Escape game, Parcs de  
loisirs, Accrobranche, Patinoire,  
Bowling, etc.

### BULLETIN D'ADHESION

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Adhère à l'association Maison des lycéens du lycée La Fayette pour l'année 2025/2026 et s'engage à respecter le règlement de l'association.

Cotisation :

- 15 euros pour les demi-pensionnaires et externes
- 20 euros pour les internes

Paiement :

- Espèce
- Chèque, 'NOM Prénom classe' de l'élève au dos, et à l'ordre de la MDL du Lycée La Fayette

Fait à \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature des responsables légaux